

Namur, le 2 avril 1992

DOC.92/CWE 103

**AVIS DU C.W.E. SUR LE PROJET DE LA TABLE DE MATIERES
DU "PROGRAMME D'ENVIRONNEMENT POUR UN
DEVELOPPEMENT DURABLE EN WALLONIE".**

L'Assemblée plénière du C.W.E., réunie ce 2 avril 1992, en réponse à la demande d'avis de Monsieur le Ministre LUTGEN, reçue au C.W.E. le 1er avril, à l'unanimité:

- regrette l'étroitesse du délai dans lequel l'avis du C.W.E. a été demandé;
- propose des amendements à la table des matières, qui tiennent compte à la fois de l'objectif du Ministre et des préoccupations internationales et nationales, à savoir l'agenda XXI et le Vème programme de la Communauté européenne. Ces amendements constituent le document Doc.92/CWE 102 en annexe à l'avis);
- propose la prise en compte d'une approche intégrée des objectifs environnementaux, à l'instar de ce qui se trouve dans le document, qui a également servi de base de discussion (Doc.92/CWE 104);
- attire l'attention du Ministre sur l'importance de fixer un délai raisonnable pour la tenue des différents forums envisagés, sur le problème de la liaison entre les divers animateurs de réunions et la rédaction des contributions respectives, ainsi que du délai nécessaire entre le dépôt des avis et la correction du texte par vos services et celui de l'enquête publique réalisée au niveau communal.

Afin de réduire ces délais, et dans le but d'informer convenablement la population, le C.W.E. estime que toute l'introduction de la table des matières devrait être préalablement rédigée avant son examen par les différents forums.

Enfin, le C.W.E. réaffirme sa disponibilité à examiner dans des délais raisonnables, toute autre proposition complémentaire.

Namur, le 2 avril 1992

DOC.92/CWE 102

POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE EN WALLONIE.

I. INTRODUCTION**A. LA NECESSITE DE DEVELOPPEMENT DURABLE.****1. Les origines**

- l'assemblée de 1983 des Nations Unies
- le rapport Bruntland de 1987
- la conférence de Rio (agenda XXI)

2. Aujourd'hui

- 5ème programme de la C.E.
- La position de la Belgique
- La position de la Wallonie, région d'Europe

3. Le programme wallon de l'environnement, outil de planification du développement rural :

- finalités
 - * mise en application de l'agenda XXI et du 5ème programme
 - * politique intégrée de l'Exécutif
 - * aide à la définition des priorités budgétaires
 - * moyens pour associer tous les acteurs concernés

B. LA NECESSITE DU PARTENARIAT

Toutes les autorités reprises aux différents points peuvent être rassemblées en un seul paragraphe.

C. VERS UN ECOCIVISME

1. Programme de sensibilisation

2. Programme de formation :

- Administrations

- O.N.G.

- Enseignants

- Industriels

- Ministres

3. Programme d'information

4. Vers une démocratie participative

II. LES RICHESSES A PRESERVER (THEMES ET CIBLES DU VEME PROGRAMME)

A. L'EAU

1. Ressource à respecter.

- prévention : économies d'eau, technologies propres, mesures préventives pour les contaminations accidentelles.

- le plan d'épuration des eaux :

* les objectifs européens

* les objectifs wallons

* les critères objectifs d'épuration

* les acteurs de l'épuration

* le financement de l'épuration

- la programmation des rejets industriels :

* les normes de rejet du point de vue sectoriel

* les permis de rejet

- le contrôle des eaux au niveau de production distribution.

2. Les risques pour la population

- les inondations

- la politique du démergement

B. 1. LE SOL

- Capacités de régulation du cycle de l'eau
- Autres points développés dans "note de prospective 1990-1991 sous la rubrique susmentionnée.

2. LE SOUS-SOL

- Carrières
- Mines
- Grottes

C. L'AIR

1. Les objectifs européens en matière d'émissions.

2. Les objectifs régionaux :

- Responsabilités vis-à-vis des normes internationales concernant :
 - * les changements climatiques
 - * l'acidification
 - * plan de réduction des émissions (bassins atmosphériques)

3. Le contrôle des émissions et des immissions et les réseaux de mesure.

D. LE SILENCE

1. Les origines de la pollution par le bruit.

2. Les mesures de prévention

3. Les mesures de réduction des nuisances

E. BIODIVERSITE : PROTECTION ET GESTION DE LA NATURE ET DES HABITATS.

E.1. La faune et la flore

E.2. Les habitats

- 2.1. les zones forestières
- 2.2. les zones humides

2.3. les zones rurales

2.4. autres zones et sites d'intérêt biologique

E.3. Le maillage écologique, support de la biodiversité

E.4. La gestion et la restauration du patrimoine naturel

E.5. Les menaces

E.6. Les instruments (voir chapitre IV)

F. PATRIMOINE :

- **paysagers**

- **culturels et bâtis**

III. SECTEURS VISES

A. INDUSTRIE :

- **marché des technologies propres**

- **recherche et développement**

- **participation aux programmes communautaires (ex. : EUREKA)**

- **gestion des risques industriels**

- **biotechnologies**

- **sécurité dans le milieu de travail**

B. ENERGIE :

- **utilisation rationnelle de l'énergie**

- **sécurité nucléaire et radioprotection**

- **sécurité d'approvisionnement**

- **énergies renouvelables**

- **transports d'énergie**

C. TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS

1. **Marchandises** : par fer
 par eau
 par camion
 par air
2. **Personnes** : public
 air
 circulation lente
 privé (automobiles et camions)
3. **Plans de communications (régionaux, communaux)**

D. AGRICULTURE

- L'agriculture et l'occupation du sol et du territoire rural (remembrement)
- l'agriculture et le respect de la nature (haies, flore, faune...)
- l'agriculture et les eaux souterraines et de surface
- l'agriculture et la fertilisation (organique et minérale)
- l'agriculture et la lutte :
 - * chimique
 - * intégrée
 - * biologique
- l'agriculture et l'énergie (protection et consommation)
- l'agriculture et le mode d'élevage

E. SYLVICULTURE

F. TOURISME ET LOISIRS

G. HABITAT

1. **Ville et environnement**
2. **Espace rural**
3. **Aménagement du territoire**

H. DECHETS

- La situation actuelle :
 - * données chiffrées et acteurs en place
 - * description des problèmes et responsabilités
 - * objectifs à atteindre
- Le Plan wallon des déchets
 - * prévention
 - * recyclage
 - * déchets ménagers
 - * déchets industriels
 - * déchets spéciaux
 - * décharges
 - * gestion du passé
 - * moyens humains et financiers
 - * emballages

IV. LES INSTRUMENTS

1. **L'état de l'environnement wallon et les réseaux de mesure**
2. **Les moyens humains**
3. **Les instruments juridiques et réglementaires**
4. **Les instruments économiques (ex. : taxe énergie CO2, taxe eau, taxe déchets)**
5. **La recherche et la science**
6. **Les instruments de sanctions**
7. **Les fonds communautaires**
8. **Les contrats**

- les contrats de rivières :
 - * la notion de bassin hydrographique
 - * la localisation des sites
 - * l'inventaire des pollutions

- * le programme intégré
 - **égouttage
 - **collecte
 - **épuration
 - **application du Plan wallon des déchets
 - **les activités économiques

- * les partenaires et leur contribution
 - **région
 - **commune/intercommunale
 - **les industries
 - **le secteur des loisirs

- * le contrat proprement dit
- * la programmation des actions

-les contrats de nappes/de galerie

idem que les contrats de rivière, mais à appliquer aux eaux souterraines

-les actions transfrontalières et para-régionales

9. Planification spatiale

10. S.O.S. Pollution

1. ses buts
2. quand y-a-t-il urgence ?
3. procédure d'alerte
4. mécanisme d'intervention des acteurs publics et parapublics
5. le rôle de la population et les règles à respecter
6. le suivi et le contrôle des mesures
7. rapport et information
8. les fondements légaux et le principe pollueur-payeur.

V. CONCLUSIONS

- 1. Résumé des grandes lignes**
- 2. Echancier des actions prévues**
- 3. Un programme qui concerne tout le monde**

Quelques indicateurs concernant l'environnement en 1987-88

	CANADA	ETATS-UNIS	FRANCE	ALLEMAGNE	ITALIE	ROYAUME-UNI	JAPON	AM. DU NORD	OCDE EUROPE	OCDE TOTAL	MONDE
AIR											
ÉMISSIONS DE											
• SO ²											
PAR HABITANT (KG/HAB)	144.8	87.7	28.6	36.4	36.7	68.2	8.9	93.2	39.7	54.1	20.1
PAR UNITÉ DE PIB (KG/1000 SUS)	11.7	6.6	2.2	2.5	4.1	6.4	0.8	7.1	4.0	4.9	6.9
• NO ^x											
PAR HABITANT (KG/HAB)	76.5	79.9	30.7	48.6	27.8	39.1	11.7	79.6	31.3	44.7	13.8
PAR UNITÉ DE PIB (KG/1000 SUS)	6.2	6.1	2.3	3.4	3.1	3.7	1.1	6.1	3.2	4.0	4.7
• PARTICULES											
PAR HABITANT (KG/HAB)	84.8	28.1	6.5	9.2	7.3	4.8	1.1	33.5	10.9	17.0	11.6
PAR UNITÉ DE PIB (KG/1000 SUS)	6.9	2.1	0.5	0.6	0.8	0.4	0.1	2.6	1.1	1.5	4.0
• CO											
PAR HABITANT (KG/HAB)	390.4	252.1	116.1	146.2	98.5	89.4	49.4	266.0	105.1	132.5	36.0
PAR UNITÉ DE PIB (KG/1000 SUS)	32.3	19.1	8.8	10.1	10.9	8.4	4.6	20.3	10.7	13.8	12.3
DECHETS SOLIDES											
DÉCHETS PRODUITS											
- MUNICIPAUX (KG/HAB)	636.0	744.0	272.0	318	265	**334	344	734	263	441	—
- INDUSTRIELS (KG/PIB)	201.0	203.0	70.0	65	71	**85	243	203	67	146	—
BRUIT (de circulation)											
POPULATION EXPOSÉE À (EQ>65DB) ^a (MILLION HAB.)											
	—	17	13	6	—	6	37	19	61	119	—
EAU											
- STATIONS DE TRAITEMENT DES EAUX (% POPULATION) (DESSERVIES)											
	62.2	74.0	49.7	86.5	30.0	**84.0	39.0	77.0	55.0	60.0	
- PRÉLÈVEMENTS TOTAUX D'EAU (M ³ /HAB)											
	1635	1952.0	725.0	675	1010	**231	726	1920	700	1120	—
- PRISES DE POISSON (EAUX INTÉRIEURES + MARITIMES) (%)											
	1.6	5.4	0.9	0.2	0.6	0.9	13.1	7.0	12.4	33.1	100
SOLS											
- SUPERFICIE TOTALE (%)											
	7.0	7.0	0.4	0.2	0.2	0.2	0.3	14.1	3.2	23.6	100
- PRINCIPALES ZONES PROTÉGÉES (%)											
	5.4	15.3	0.4	0.1	0.1	0.4	0.5	20.7	20.4	50.7	100
- PESTICIDES SUR TERRES AGRICOLES (KG/KM ²)											
	51.0	77.0	274.0	262	—	*35	1550	73	161	61	
FORET											
• SUPERFICIE (% LAND AREA)											
	49.0	32.0	27.0	30	23	10	67	41	33	33	31
• PRODUCTION DE BOIS (%)											
	3.8	11.9	1.0	0.7	0.3	0.1	0.7	15.7	6.2	23.2	100
• COMMERCE FORESTIER											
- EXPORTATIONS (%)	21.1	10.9	3.3	6.2	1.6	1.5	1.7	32.1	44.2	79.1	100
- IMPORTATIONS (%)	1.8	17.3	5.7	10.0	5.2	9.7	10.2	19.1	47.6	78.4	100

Données annuelles les plus récentes.

— Donnée non disponible.

^a Grande Bretagne uniquement.^{**} Angleterre et Pays de Galles uniquement.

Source : Données OCDE sur l'environnement, 1988.

25 problèmes majeurs d'environnement pour le prochain siècle*

- 1 Les risques liés aux biotechnologies
(invasion d'espèces modifiées génétiquement, lâchage de virus ou bactéries, artificialisation de la nature).
- 2 Les effets des nouveaux matériaux composites ou électroniques
(polymères, céramiques, alliages à mémoire, fibres de carbone, sélénium, beryllium, phosgène...).
- 3 Les radiations non ionisantes
(micro-ondes, écrans informatiques, champs électriques et électromagnétiques, télévision...).
- 4 Les effets sur l'environnement marin de l'exploitation des océans
(pétrole et construction off shore, nodules polymétalliques, aquaculture intensive, stockage des déchets...).
- 5 Les risques liés à la filière nucléaire
(pollution chimique et radioactive, risques d'accident, problèmes de stockage des déchets, neutralisation des centrales déclassées)...
- 6 Les effets sur l'environnement des énergies «nouvelles»
(fiouls synthétiques issus du charbon, schistes bitumineux, stockage d'hydrogène, filière «méthane», carburants issus de la biomasse, centrales nucléaires à fusion, solaire...).
- Les changements climatiques dus à l'augmentation du CO₂, du méthane et des oxydes d'azote (effet de serre).
- 8 Les risques de réduction de la couche d'ozone.
- 9 La baisse de la diversité génétique des espèces.
- 10 L'érosion et l'extension de la désertification.
- 11 La disparition massive des forêts tropicales et la crise du bois de feu.
- 12 La salinisation des sols, des nappes et des cours d'eau.
- 13 La contamination microbienne de l'eau ;
des ruptures brutales dans l'approvisionnement en eau potable.
- 14 La pollution diffuse généralisée des sols, de l'eau et des nappes phréatiques
par les engrais (nitrates) et les insecticides.
- 15 Les risques de déstockage brutaux des toxiques ou métaux lourds
accumulés dans les rivières, les estuaires ou les nappes.
- 16 Les discontinuités imprévisibles dans les mécanismes naturels
d'absorption et de neutralisation des polluants.
- 17 Les interactions entre polluants chimiques (dans les milieux naturels et l'organisme)
et la multiplication des controverses sur leurs effets.
- 18 Les invasions brutales d'espèces nuisibles.
- 19 Les effets secondaires et la vulnérabilité des systèmes de protection de l'environnement
(pollutions créées par les dispositifs d'épuration, chloration, concentration des déchets,
exposition des travailleurs de l'environnement aux nuisances, surfréquentation des milieux naturels,
prolifération d'espèces protégées, transferts de risques...).
- 20 Le transport et le stockage des déchets toxiques.
- 21 La vulnérabilité croissante des systèmes industriels complexes et des réseaux
aux risques de panne, d'attentat, d'accident ou de catastrophe naturelle.
- 22 La pollution à l'intérieur des locaux ou milieux fermés.
- 23 Les nuisances dues aux véhicules à moteur (congestion, bruit...).
- 24 L'extension des friches industrielles, agricoles et urbaines
et les difficultés croissantes d'entretien des milieux ; les inégalités écologiques.
- 25 L'artificialisation du cadre de vie, la fonctionnalisation des milieux naturels
et les changements de valeurs par rapport à la nature.

* Risques non hiérarchisés
Source : J. Régnier, Futuribles, 1987

de valorisation des déchets agro-alimentaires, de restauration des milieux dégradés, de dépollution de l'eau ou encore de traitement des résidus dangereux (bactéries capables de casser ou digérer des molécules toxiques...). D'importants progrès sont également à attendre de l'utilisation de l'électronique: techniques de télésurveillance et de mesure, asservissements couplés à des capteurs, automatisation de la manipulation de produits dangereux, économies d'énergie. Le développement des nouveaux matériaux rend possibles des substitutions qui devraient permettre économies de ressources et réduction des pollutions.

Enfin, le développement attendu des cultures hydroponiques, de l'ingénierie génétique et des essences forestières à croissance très rapide laisse envisager des changements radicaux dans les modes de production agricole: la perspective d'une nature «jardinée» ou entièrement fabriquée par l'homme s'ouvre pour le citoyen du XXI^e siècle.

Il y a cinquante ans, Lewis Mumford avait formulé l'hypothèse que la seconde révolution industrielle, celle du pétrole, de l'électricité, de l'automobile ou de la chimie organique, conduirait à une série de modifications favorables pour l'environnement: développement des techniques propres, du recyclage et des énergies renouvelables, suppression de la coupure ville/campagne, conservation des sols, production en petites unités décentralisées... C'est l'évolution inverse qui s'est malheureusement produite.

aux médias, et surtout une « renaturation » du cadre de vie quotidien.

En matière économique

L'objectif est d'éviter les impasses économiques à long terme qui pourraient résulter d'une exploitation inconsidérée des ressources et de promouvoir, par l'innovation, la qualité des produits ou des techniques, les économies de ressources ou la baisse des coûts de dépollution : c'est l'idée d'intégration de l'environnement comme facteur de développement et de compétition.

Harmonisation des objectifs et arbitrages

A partir de quel moment les normes peuvent-elles réduire la rentabilité des entreprises? Quelle part du budget national consacrer à

l'environnement? Faut-il mettre en œuvre des mesures de protection ou de réduction des pollutions si elles favorisent surtout les groupes industriels à haut revenu? Si une ville néglige son patrimoine, la collectivité française doit-elle rester indifférente? Comment prendre en compte les revendications minoritaires des associations? Faut-il interdire la construction dans les zones inondables? Comment concilier des normes européennes avec la diversité des situations locales? Comment satisfaire nos contemporains sans léser les générations futures?

Il est urgent de mettre en place des systèmes d'information ou des indicateurs permettant d'apprécier la multiplicité des conséquences sociales, économiques et écologiques des politiques de l'environnement. Certaines finalités doivent être considérées a priori « non négociables » : c'est le cas de la sécurité des personnes contre les grands risques majeurs ou de la maîtrise des phénomènes menaçant directe-

3 niveaux d'objectif possibles pour les politiques de l'environnement

	1 ASSURANCE MINIMALE»	2 CROISSANCE SOUTENABLE	3 DIFFÉRENCIATION ET MOBILISATION SUR LA QUALITÉ
FINALITÉ «ÉCOLOGIQUE»	<ul style="list-style-type: none"> • Conservation des espaces remarquables • Rattrapage sectoriel 	<ul style="list-style-type: none"> • Prévention • Respect des conditions de reproduction à long terme des écosystèmes 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion globale des écosystèmes • Maximisation de la diversité • Politique de reconquête des milieux
TYPE DE GESTION DES RISQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Eradication des risques majeurs intolérables 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion probabiliste des risques 	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction de la vulnérabilité
APPROCHE ÉCONOMIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Satisfaction des usages économiques immédiats (exemple : besoins en eau des activités économiques) 	<ul style="list-style-type: none"> • Croissance soutenable • Intégration de l'environnement dans les activités économiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Innovation et créativité, écoproduits • Meilleures technologies disponibles • Politique de qualité • Valorisation de l'environnement comme atout
OBJECTIF SOCIAL	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des normes minimales d'hygiène ou de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • Information • Droit général à l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Expérimentation sociale • Réduction des inégalités écologiques
POLITIQUE INTERNATIONALE	<ul style="list-style-type: none"> • Défense exclusive des intérêts nationaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Alignement sur les normes les + sévères • Participation aux actions multilatérales 	<ul style="list-style-type: none"> • Anticipation des problèmes et enjeux internationaux
MOTS-CLÉS	SÉCURITÉ - RATTRAPAGE	PRUDENCE - PRÉVENTION	INNOVATION - RECONQUÊTE

CONTENTS

4

	Page
Executive Summary	3
Introduction: The Challenge of the "90s"	15
PART I: A Policy and Strategy for the Environment and Sustainable Development within the European Community	21
1. The State of the Environment : Progress and Prospects	23
2. The Fifth Programme: A New Strategy for the Environment and Sustainable Development	25
3. The Actors :	26
3.1 Public Authorities	26
3.2 Public and Private Enterprise	27
3.3 The General Public	27
4. Selected Target Sectors :	28
4.1 Industry	28
4.2 Energy	31
4.3 Transport	33
4.4 Agriculture	35
4.5 Tourism	38
5. Themes and Targets of the Programme	41
5.1 Climate Change	41
5.2 Acidification and Air Quality	43
5.3 Protection of Nature and Bio-diversity	47
5.4 Management of Water Resources	49
5.5 The Urban Environment	51
5.6 Coastal Zones	53
5.7 Waste Management	54
6. Management of Risks and Accidents :	57
6.1 Industry-Related Risks	57
6.2 Nuclear Safety and Radiation Protection	60
6.3 Civil Protection and Environmental Emergencies	63
7. Broadening the Range of Instruments :	64
7.1 Improvement of Environmental Data	64
7.2 Scientific Research and Technological Development	65
7.3 Sectoral and spatial planning	66
7.4 The economic approach : getting the prices right	67
7.5 Public information and education	68
7.6 Professional education and training	69
7.7 Financial support mechanisms	70
8. Subsidiarity and Shared Responsibility	73
9. Implementation and Enforcement of the Programme within the Community	75

PART II: The Communities' Rôle in the Wider International Arena	79
Introduction	81
10. Environmental Threats and Issues	82
10.1 Global Issues	82
10.2 Problems of Regional or Local Concern	82
11. International Co-operation	84
11.1 The Community's Position on the Major Issues	84
11.2 Other Priority Issues of Major International Importance	85
11.3 Global Partnership	85
11.4 Regional Co-operation	86
11.5 Institutional Issues	86
12. Bilateral Co-operation	87
12.1 Developing Countries	87
12.2 Central and Eastern Europe	89
13. UNCED: The United Nations' Conference on Environment and Development	92
PART III : Priorities, Costs, Review	93
14. Selection of Priorities	95
15. The Question of Costs	96
16. Review of the Programme	97
Conclusion	98

Table 18: EXAMPLES OF SHARED RESPONSIBILITY

	EC	(*) Member State and Regional Governments	Local + Regional Authorities	Enterprises	General Public / Consumer
Planning - Economic and social development	Regional Devt. Cohesion	Economic Devt plans; Growth management; EIA	Regional Devt Strategies; EIA	Demand - infrastructure	NGO
- Physical planning	Directive 85/337/EEC (EIA)	National, regional & local development plans; integration of services			EIA - public participation
- Networks	Euro network of roads, rail, air, communication; regional co-operation			Demand - distribution	
R & D - Media	R & D programmes; EEA	Focal points; tax incentives	Emission control; treatment	Env. R & D; Biotechnology	
- Processes		Integrated pollution controls		Innovation; technology	
- Products		Fiscal incentives; National wastemgt plans	Waste prevention policies	Design; equipment	Consumer demand; ECO-labels
Communicative - Information	Dissemination; Co-ordination; ERA; Boreas; statistical programmes	State of Environment; Admin. structures; National statistical services	Performance of licenses; pollution assessment; dissemination	Info. demand; predictability; insurance; investment	NGOs; concerned citizens; consumers
- Education	Platform; exchange of information and experience	Primary, secondary + university curricula; education aids; teachers		Demand for training with environmental training	
- Training	Support measures	Professional, vocational	Professional, vocational	Co-operation; inform. exchange; training	Trades Unions
Market-based - Codes of conduct (vol. agreements)	Governance; IC codes	Sectoral agreements; agreements		Sectoral agreements	
- Resource Mgt (env. audit)	EC Directive; Pilot projects	Sectoral agreements; Own Service Audit	Own activity audit; operating licenses	Management Tool; Investment Banks; Insurance premiums	Investors; public; consumer information
- Ecological labels	EC directive; EEA	National Promotion; coordination + Procedures		Product design	Consumer pressure
- Financial supports (incl. state aids)	Overview of state aid and other financial instruments	Tax concessions; grants			
Normative - Env. protection	Habitats directive; ACNAT; NATURA 2000; Rural Develop.	Designation of sensitive habitats; nature parks	Spatial plans; Local authorities		NGOs/public demand for facilities & quality of life
- Internal Mkt	Product standards; Emission limits			Demand for avoidance of trade barriers	Demand for consumer choice
- Implementation of Internat. agrs	Regulations; monitoring	National implementation		Sectoral implementation	

- Lead Rôle,
 - Complementary Rôle,
 - Position of influence

(*) It is appreciated that, because of differences in the constitutional and institutional arrangements in the Member States, competences are not shared in a common manner. Accordingly, as the title indicates, this table is intended to provide theoretical examples of shared responsibility which are not intended to interfere with existing divisions of competences. The reference to Regional Governments is used to cover sub-national governments such as the Länder in Germany and the regional administrations in Belgium, Italy and Spain which have certain exclusive competences in the fields of policy dealt with in this Programme.